Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION SUR LE LAC

Avril 2013

LE CAMP D'ÉTÉ 2013
ARRIVE À GRANDS PAS
page 10

NOS ACTUALITÉS
CÉLÉBRER UNE NAISSANCE ET LA NATURE
page 5

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES
page 18

Autoroute 640 : Bientôt une nouvelle bretelle d'accès à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.....p. 4

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cette édition du bulletin *Vision sur le Lac* vous invite à vous inscrire à différentes activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, notamment au camp de jour estival. L'animation y est particulièrement riche en activités, mais aussi en expériences de vie qui seront profitables pour notre dynamique et jeune clientèle. Dans le contexte d'une ville qui grandit au rythme des jeunes familles, le camp d'été s'avère un choix judicieux pour vos enfants.

Le mois de mai est consacré au Québec le « Mois de l'arbre et des forêts ». Cela a une résonnance importante pour nous, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, un milieu de vie très attaché à la mise en valeur de cette richesse. C'est pourquoi j'en profite pour vous rappeler que vous pouvez souligner l'arrivée d'un enfant dans votre famille et poser un geste écologique en vous inscrivant au programme « Une naissance, deux arbres ». Comme l'indique son nom, cette initiative se traduit par la plantation de deux arbres pour chaque naissance marthelacquoise. Pour plus d'information, cliquez sur l'onglet « Services aux citoyens », à l'adresse www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Vous aurez remarqué que les policières et les policiers ont relancé leurs opérations visant à assurer la sécurité sur le réseau routier. Si la récente fonte des neiges est invitante pour les conducteurs au pied pesant, elle favorise avec autant d'ardeur la vigilance policière afin que tous les usagers de la route reprennent leurs bonnes habitudes printanières et estivales. Je vous invite à respecter la signalisation, surtout en zones scolaires alors que des enfants ont enfourché leurs bicyclettes pour se rendre à l'école. Merci de votre collaboration.

La mairesse,

Me Sonia Paulus

DÉJEUNER DE LA MAIRESSE

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent discuter avec Me Sonia Paulus d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer au *Déjeuner de la mairesse*, qui se tient le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville.

Vous devez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

VOTRE CONSEIL

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à l'hôtel de ville, 3000, chemin d'Oka, à 20 h, les 10 avril et 8 mai 2013

Me Sonia Paulus
Mairesse 450 472-7310, poste 144
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- MRC de Deux-Montagnes
- Conférence régionale des élus des Laurentides
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Office municipal d'habitation
- Responsable de *Vision sur le Lac*

François Robillard
District 1 450 472-7310, poste 251
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies

André Bessette
District 4 450 472-7310, poste 254
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité de la sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Jean-Guy Lajeunesse
District 2 450 472-7310, poste 252
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité de la famille
- Comité des travaux publics

Annie-Claude Lacombe
District 5 450 472-7310, poste 255
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la famille

Yves Legault
District 3 450 472-7310, poste 253
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité de la sécurité publique
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation

François Racine
District 6 450 472-7310, poste 256
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la sécurité publique

Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

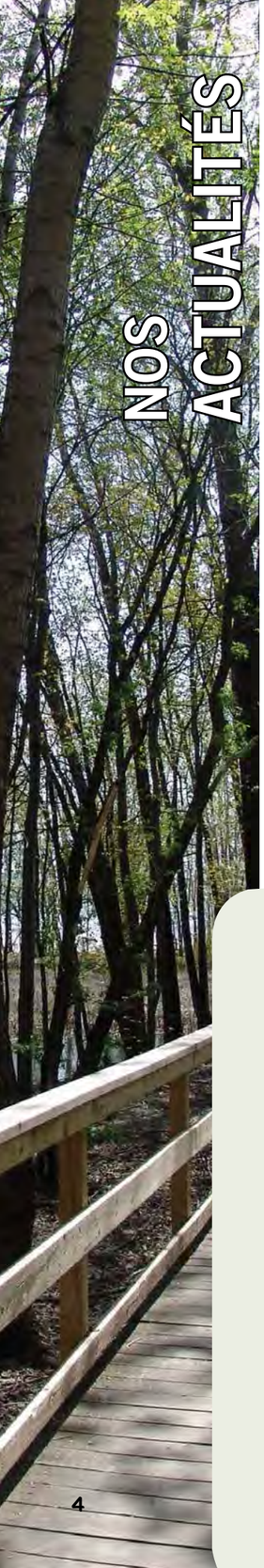

MESSAGE IMPORTANT

DYSFONCTIONNEMENT DES POMPES À L'USINE D'ÉPURATION CAUSÉ PAR LES LINGETTES JETABLES!

Bien que la mention « biodégradable » soit indiquée sur la plupart des emballages de lingettes jetables, comme celles utilisées pour essuyer les fesses de bébés, il ne faut pas jeter celles-ci dans les toilettes, mais plutôt dans les ordures ménagères.

Il faut savoir que la biodégradation des protège-couches et des lingettes ne s'amorce qu'après une longue période de temps, et donc, que le temps passé dans les canalisations n'est pas suffisant pour assurer la biodégradabilité de ces produits. Elles peuvent nuire au transit à l'intérieur des canalisations, par la formation de bouchons ou en obstruant les conduites d'égouts domestiques.

Cela n'est pas sans conséquence : il y a risque de refoulement d'égout dans les résidences.

De plus, les protège-couches et les lingettes peuvent obstruer les systèmes de pompage acheminant les eaux usées aux étangs aérés de traitement. Il s'agit d'un phénomène de plus en plus fréquent, qui cause de nombreux bris et qui génère d'importantes dépenses à l'heure actuelle. En 2011, les frais de réparation des pompes pour l'ensemble des stations atteignaient plus de 100 000 $. En 2012, les coûts étaient moindres mais atteignaient tout de même près de 50 000 $.

Bien sûr, les bris ne sont pas tous attribuables aux obstructions causées par les lingettes, mais afin de réduire les coûts, nous comptons sur les citoyennes et citoyens pour disposer adéquatement des lingettes jetables et des protège-couches. En les plaçant dans les ordures ménagères, ils se décomposeront écologiquement au site d'enfouissement.

Voici une liste des produits qui doivent être jetés dans les bacs à ordures et non pas dans les toilettes :

- lingettes de tous types (pour bébé, pour l'hygiène personnelle et pour l'entretien ménager);
- produits d'hygiène féminine (tampons, serviettes hygiéniques, applicateurs, protège-dessous);
- graisses et huiles;
- solvants, fonds de peinture, acides, produits chimiques et autres produits toxiques;
- médicaments.

Merci de votre collaboration; il en va de notre intérêt à tous!

BIENTÔT UN NOUVEL ACCÈS À L'AUTOROUTE 640!

UN PROJET MAJEUR POUR LA QUALITÉ DE VIE

Après un peu plus de trois ans de démarches soutenues auprès des autorités gouvernementales, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pourra procéder aux travaux d'aménagement d'un nouvel accès à l'autoroute 640 en direction est, soit dans le prolongement du boulevard Laurette-Théorêt. En effet, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a consenti de lever la servitude de non-accès qui empêchait la réalisation de travaux d'infrastructures pour que ce projet devienne réalité.

Démarche rigoureuse et validée

Dans le cadre de ses démarches, la Ville a commandé à des urbanistes une proposition d'aménagement pour ce nouvel accès, laquelle a été soumise au MTQ région Laval-Mille-Îles. Le Ministère a également demandé aux autorités municipales de lui produire une étude de circulation, afin de s'assurer que l'achalandage justifie la demande. Or, les conclusions de l'étude étaient très claires pour le MTQ : cet accès est non seulement justifié, il est nécessaire pour contribuer à désengorger le réseau routier marthelacquois.

Par conséquent, le MTQ région Laval-Mille-Îles a autorisé ces travaux qui sont la conséquence, selon la mairesse, du développement impressionnant des dernières années à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour la qualité de vie

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les nombreux automobilistes qui, chaque matin de la semaine, doivent composer avec la congestion routière sur le chemin d'Oka et le boulevard des Promenades pour emprunter l'autoroute 640. La fluidité du trafic en sera grandement améliorée, alors que plusieurs résidentes et résidents du secteur ouest de notre territoire pourront éviter le pénible itinéraire matinal », souligne la mairesse, Me Sonia Paulus, ajoutant que ce projet sera mis en chantier au cours des prochains mois.

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Les nouveaux parents pourront continuer de souligner l'arrivée de leur enfant en faisant un geste écologique. Notez que tous les enfants nés de parents marthelacquois, ou adoptés pendant l'année en cours par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, habitant toujours dans notre ville, sont admissibles au programme.

Grâce à cette initiative, la Ville offre aux parents un arbre qu'ils planteront sur leur propriété. Aussi, pour chaque arbre remis, un deuxième arbre sera planté dans une placette ou un espace vert du territoire.

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, muni des documents requis (voir ci-contre) et d'une photographie en couleur de votre enfant, qui sera utilisée pour produire le certificat. De préférence, la photographie sera en format JPEG, ses dimensions de 1800 à 4000 pixels, avec une résolution minimale de 300 dpi. Nous vous invitons à la transmettre à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

À la suite de l'inscription, vous recevrez un certificat officiel indiquant l'arbre qui a été attribué à votre enfant, et ce, lors de la remise prévue à l'automne. Une fiche descriptive qui vous permettra d'en apprendre davantage sur l'essence de l'arbre accompagnera le certificat. Vous avez jusqu'au **vendredi 30 août 2013** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.

Trois documents sont nécessaires pour inscrire votre enfant :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- la carte du citoyen.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription à partir de notre site Internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Une cérémonie de remise des certificats est prévue le dimanche 20 octobre, et la livraison des arbres aura lieu du 21 au 25 octobre 2013. Vous pourrez choisir votre arbre parmi les trois essences suivantes : le cerisier Schubert, le pommetier Makamik et le tilleul Greenspire (la Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise). Notez que l'arbre qui vous sera remis devra être planté sur le territoire marthelacquois.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR

L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

Déterminée à contribuer à la protection de l'environnement, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation de couches réutilisables en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches.

Le programme se poursuit en 2013. Ainsi, sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles qui désirent participer à ce programme recevront un remboursement de 150 $. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année s'applique. Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant en permanence à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour présenter votre demande de remboursement, il suffit de télécharger le formulaire, en vous rendant sous l'onglet « Services aux citoyens » du site Internet de la Ville, de le compléter et de le remettre à l'hôtel de ville, avec les documents demandés.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés en raison des congés suivants :

Congé de Pâques : le vendredi 29 mars (sauf bibliothèque) et le lundi 1er avril 2013.

Fête des Patriotes : le lundi 20 mai 2013.

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Sécurité publique, au 450 473-4686. Notez que la collecte des ordures ménagères aura lieu selon l'horaire habituel.

TAXES MUNICIPALES

PROCHAIN VERSEMENT

Nous vous rappelons que le prochain versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 4 juin 2013. N'oubliez pas de joindre le coupon détachable à votre paiement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 472-7310, poste 100.

CÉLÉBRATION DE MARIAGES

Saviez-vous que vous pouvez célébrer votre mariage à l'hôtel de ville? En effet, tout a été mis en place, dans la salle du conseil, pour unir les couples qui désirent une célébration intime et chaleureuse. C'est d'ailleurs avec un grand enthousiasme que la mairesse, Me Sonia Paulus, vous propose d'officialiser vos unions en toute simplicité, en agissant à titre de célébrante.

Les couples peuvent donc réserver la date de leur mariage en prenant rendez-vous avec elle trente jours avant la tenue de l'événement. Les personnes intéressées peuvent composer le 450 472-7310, poste 214.

Propriétaires ou gardiens de chien, faites preuve de civisme!

Nous sommes fiers du parc canin qui a été aménagé sur la rue Sauvé, entre les 20e et 22e Avenues. Cette aire d'exercice et de socialisation clôturée pour les chiens, qui est pourvue d'un stationnement, est très appréciée par les propriétaires de chien. Malheureusement, certaines personnes font preuve d'un manque de civisme désolant, en laissant les excréments de leur animal sur le sol. Nous avons fait la même constatation le long de la piste cyclable et recevons de nombreuses plaintes de citoyens à cet effet.

Nous vous rappelons qu'une personne qui a la garde d'un chien est tenue de ramasser les excréments de l'animal. Il s'agit avant tout d'une question de civisme et de respect. Or, tout propriétaire ou gardien de chien qui contrevient à ce règlement (règlement no 314) est passible d'une amende minimum de 150 $ pour une première offense.

Propriétaires ou gardiens de chien, évitez les amendes. Ramassez les excréments de votre animal!

Quoi faire lorsque vous trouvez un animal?

Vous trouvez un animal qui semble perdu, et vous désirez l'aider à retrouver sa maison? Regardez autour si le maître n'est pas dans les environs. Ensuite, vérifiez si l'animal a un collier et, avec un peu de chance, un médaillon. Il peut avoir une autre forme d'identification. Il peut avoir été micropucé, par exemple. Vous pouvez également vous renseigner auprès des enfants qui jouent dans la rue. La plupart du temps, ils sauront où vit l'animal.

Nous vous invitons également à communiquer immédiatement avec Patrouille canine GL, pour l'aviser de votre découverte. En cas d'urgence, ses experts se déplaceront dans les 30 minutes suivant votre appel pour recueillir l'animal. Ses maîtres les auront sûrement contactés pour signaler sa disparition, sachant que c'est l'endroit le plus probable où l'on finira par rapporter leur animal favori. Ne donnez que la description de l'animal et votre numéro de téléphone à la fourrière, en mentionnant que vous gardez l'animal jusqu'à ce que ses maîtres se pointent.

Ne l'apportez pas dans une animalerie ou chez un inspecteur canin. Comme la Ville a signé une entente exclusive avec Patrouille canine GL, c'est là que les citoyens doivent rapporter les animaux disparus. Vous pouvez joindre les experts de cette entreprise par courriel, à info@patrouillecaninegl.com ou par téléphone, au 450 434-9702.

CONFÉRENCES PRINTANIÈRES

CONCILIER TRAVAIL, FAMILLE ET ALIMENTATION

Mercredi 24 avril à 19 h, au Centre communautaire
En collaboration avec le Carrefour Péri-naissance et familial

Grâce à cette conférence interactive, vous découvrirez une multitude de trucs et astuces à essayer afin de faciliter l'intégration de bonnes pratiques alimentaires et économiques dans un contexte de vie où tout le monde est très occupé et court après son temps.

Vous croyez que concilier sa vie de famille occupée et les journées au travail avec de bons repas sains et équilibrés est un défi insurmontable? Cette conférence vous prouvera qu'avec un peu d'organisation, bien manger est réalisable même avec peu de temps disponible!

La conférence s'adresse aux adultes et les enfants sont les bienvenus! Pour vous inscrire, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 974-7111, poste 101.

CAUSERIE-MUSICALE : LE CULTE DE L'HÉROÏSME CHEZ BEETHOVEN

Le jeudi 16 mai à 19 h, au Centre communautaire

La puissance qui se dégage de l'œuvre de Beethoven est l'expression de son courage face à la terrible adversité de son existence. La nature héroïque de sa musique nous donne, encore aujourd'hui, des ailes pour mieux vivre et nous élever vers les hautes cimes de la liberté.

Cette conférence laisse une grande place à l'audition musicale et aux interventions des participants. Le conférencier, Maurice Rhéaume, a une formation universitaire en musique et en gestion des organismes culturels. Il a également été animateur d'émissions de radio portant sur la musique classique à Radio-Canada et à Radio Ville-Marie.

Pour vous inscrire, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 974-7111, poste 101.

LA BIBLIOTHÈQUE.....CHOIX DE NOUVEAUTÉS.....

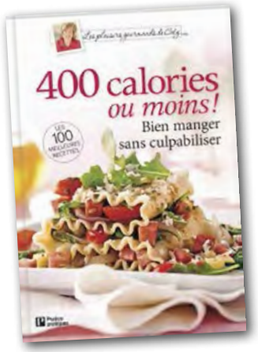

Titre : 400 calories ou moins : bien manger sans culpabiliser
Auteure : Caty Bérubé
Collection : Les plaisirs gourmands de Caty
Éditions : Pratico Pratiques

« 100 plaisirs gourmands, o culpabilité! Manger fait certainement partie des plus grands plaisirs de la vie. Et parce que l'on surveille sa ligne, il faudrait s'en priver? Pas question! Avec ce livre, l'équipe de *Les plaisirs gourmands de Caty* s'est donné pour mission de prouver qu'il est possible de se régaler, même avec des plats comptant un maximum de 400 calories.

Si vous souhaitez perdre un peu de poids ou tout simplement le maintenir, ce livre s'adresse à vous! En tout, vous y découvrirez 100 recettes variées et appétissantes qui fournissent 400 calories ou moins, dont de savoureux plats principaux et de succulents desserts allégés. De quoi vous faire saliver, sans culpabilité! »

Titre : Aquidam (V. 1 : L'oiseau-tonnerre, V. 2 : La pierre de vie, V. 3 : Le royaume de Puchi)
Auteure : Véronique Dubois
Éditions : Andara
Pour les jeunes de 12 ans et plus

« Dans le village Wédoo, une jeune femme du nom de Wéca est appelée à devenir la chamane du village. Alors que son maître s'apprête à lui remettre les pouvoirs de la guérison, la tribu des Tierses décide d'attaquer les Wédoos et de prendre possession de leur terre.

La pauvre Wéca se retrouve au milieu du chaos. Gravement blessée, elle songe à se laisser mourir, mais l'avenir en a décidé autrement pour elle. Wéca est gardée prisonnière entre la vie et la mort par un jeune guerrier rebelle. Heureusement pour Wéca, un sorcier Tierse du nom de Kytoh va tout changer et lui venir en aide.

Une aventure à couper le souffle… où les charmes, la magie noire, le poison et les pièges sont omniprésents. »

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
lors des jours fériés

À l'occasion de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 30 mars et le lundi 1er avril 2013. L'horaire habituel reprendra à compter du mardi 2 avril, dès 14 h.

Notez que le lundi 20 mai 2013, Journée nationale des patriotes, la bibliothèque sera fermée. Pour éviter des frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

Jusqu'au 31 mai 2013
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Le vendredi, de 10 h à 14 h
Le samedi, de 10 h à 16 h
Le dimanche, de 13 h à 16 h

Du 1er juin au 2 septembre 2013
Du lundi au jeudi, de 12 h à 20 h
Le vendredi, de 10 h à 13 h
Le samedi, de 10 h à 14 h
Le dimanche, fermé

Renseignements : 450 974-7111, poste 101

CONCOURS
Mon livre coup de cœur

Quel livre avez-vous aimé lire dernièrement? Écrivez-nous un court texte dans lequel vous nous expliquerez ce que vous avez aimé de ce livre et pourquoi vous le recommandez aux autres lecteurs. Déposez votre texte à la bibliothèque dès maintenant ou d'ici au 23 avril 2013, à 14 h.

Le nom d'un auteur sera tiré au hasard parmi les participants de 6 à 17 ans, et un autre parmi les adultes. Les deux gagnants recevront un chèque-cadeau et verront leur texte paraître dans la prochaine édition de *Vision sur le Lac*!

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le mardi 23 avril prochain, dans le cadre de cette journée où le livre sera à l'honneur, votre bibliothèque municipale vous invite à participer à des activités spéciales!

Chaque usager de la bibliothèque recevra une rose, symbole de cette journée (jusqu'à épuisement des quantités). De plus, la bibliothèque vous offre d'anciennes revues tout à fait gratuitement! Chaque abonné pourra choisir un maximum de trois revues et devra les présenter au comptoir du prêt. Une amnistie d'amende pour les retards sera également accordée le 23 avril de 14 h à 20 h à ceux et celles qui rapporteront leurs livres et documents.

BÉBÉLITOUT
Éveil à la lecture pour les 12 à 36 mois!

Cette année encore, la bibliothèque est heureuse d'offrir, en collaboration avec le Carrefour péri-naissance et familial, Bébélitout; une activité spécialement adaptée pour les tout-petits de 1 à 3 ans. L'animatrice lira des contes de façon animée, puis proposera une activité de bricolage en lien avec les thèmes des histoires racontées. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Dix places sont disponibles par activité. Inscrivez-vous rapidement! En personne, à la bibliothèque municipale, au 3003, chemin d'Oka, local 101 ou par téléphone, au 450 974-7111, poste 101.

Dates et lieu des activités :

Le jeudi 11 avril 2013, à 10 h : pour les 24 à 36 mois.
Thème : la musique

Le jeudi 9 mai 2013, à 10 h : pour les 12 à 24 mois.
Thème : les insectes

N'oubliez pas que votre enfant doit posséder une carte de citoyen valide.

L'HEURE DU CONTE

Les enfants de 3 à 8 ans sont invités à assister à un conte animé, suivi d'une activité où ils pourront s'adonner à un bricolage thématique, qu'ils pourront rapporter à la maison.

Les prochaines activités prévues sont :

Pâques : le dimanche 24 mars à 10 h et le mercredi 27 mars à 18 h 30

Les musiciens : le mercredi 17 avril, à 18 h 30

Sous l'océan : le mercredi 15 mai, à 18 h 30

Cette activité, qui a lieu au Centre communautaire, est gratuite et la carte du citoyen valide est requise. Réservez-votre place rapidement; les places sont limitées! Pour vous inscrire, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 974-7111, poste 101.

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Le Club de lecture du rat Biboche est de retour! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale, du 4 mars au 3 mai 2013. C'est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture, grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs besoins.

En adhérant gratuitement à ce club, les enfants ont la chance de participer à de nombreux tirages. N'oubliez pas que visiter votre bibliothèque régulièrement permet de susciter le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille.

Les membres du club sont invités à assister au spectacle de clôture : « Le secret du prince Vasilis », le mercredi 1er mai à 18 h 30, au Centre communautaire. Pour inscrire votre enfant, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 974-7111, poste 101.

À découvrir absolument : le site Internet du Club de lecture du rat Biboche, au www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche. L'inscription se fait à la bibliothèque municipale.

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

LE CAMP D'ÉTÉ 2013, UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE!

Du 25 juin au 16 août 2013

Le programme du camp d'été, d'une durée de huit semaines, propose un large éventail d'activités adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. Des moniteurs motivés, énergiques et amusants transformeront le quotidien des enfants en expérience inoubliable! Des sorties et ateliers optionnels sont également proposés.

Tout au long de l'été, les jeunes campeurs pourront s'amuser en pratiquant des activités sportives, récréatives et culturelles.

INFORMATION GÉNÉRALE

Pour les 3 et 4 ans
Horaire : lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h
Tarif : 105 $
Lieu : chalet du Parc municipal, 3100, rue Laurin

Pour les 5 à 12 ans
Horaire : du lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h
Tarif : 165 $
Lieu : Parc municipal, 3100, rue Laurin
Jour de pluie : le lieu vous sera communiqué avant le début du camp.

Service de garde*
Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30, et de 16 h à 18 h
Matins seulement : 75 $
Soirs seulement : 75 $
Matins et soirs : 135 $

Accompagnement des enfants ayant un handicap
L'enfant participe aux activités prévues au programme, accompagné d'un moniteur-spécialisé, facilitant ainsi l'intégration du jeune au camp.
Tarif : 430 $
*Le service de garde n'est pas offert dans le cadre de ce programme

Accompagnement à vélo
Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde peuvent profiter d'un accompagnement à vélo pour se rendre au parc municipal, à partir de divers points de rencontre, situés à proximité de leur résidence.
- Rendez-vous du matin : 8 h 30
- Retour d'après-midi : 16 h

Lieux de rencontre

- École secondaire Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades
- Parc Clair-de-Lune, 333, 6e Avenue
- Centre communautaire, 99, rue de la Mairie
- Parc Félix-Leclerc, 2965, chemin d'Oka
- Parc de la Fraternité, rue Roger
- Parc Maurice-Binette, 60, 31e Avenue
- Parc Rolland-Laliberté, 25, 13e Avenue
- École primaire des Lucioles, 320, rue de Sève
- Plage municipale, 80, 43e Avenue

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES!

Les sorties et activités spéciales sont tout indiquées pour les jeunes qui ont soif d'aventure. Un tarif s'applique à chaque sortie ou activité choisie. Bien sûr, les sorties sont facultatives, et une journée d'animation régulière au camp d'été est prévue pour ceux qui préfèrent ne pas y participer.

TOUS LES JEUDIS

GRATUIT

Plage municipale (5 à 12 ans)
Chaque semaine, les enfants pourront s'adonner à la baignade à la plage municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Des sauveteurs qualifiés assureront la sécurité des jeunes, et des vestes de flottaison sont disponibles pour ceux qui ne savent pas nager.

Du nouveau :
Pour ceux qui préfèrent ne pas y participer, des moniteurs resteront aux parcs et animeront des activités diversifiées.

MERCREDI 26 JUIN - Sciences en folie (5-12 ans)
Transformez-vous en scientifique dans le cadre de cet atelier éducatif et fort amusant. Vous serez guidé par des professionnels lors des expériences.
Tarif : 17 $

MERCREDI 3 JUILLET - Astuce (5-12 ans)
Le centre d'amusement l'Astuce vous offre une journée remplie d'émotions. Venez vous amuser avec les différentes missions proposées ou dans les activités libres telles que l'escalade, les modules de jeux, la mine et la structure gonflable.
Tarif : 23 $

MARDI 9 JUILLET - Super Aqua Club (5-12 ans)
Plus de 40 attractions vous attendent au Super Aqua Club de Pointe-Calumet, dont la piscine à vague chauffée, sans oublier les glissades extrêmes, la Tornade et le Typhon! Il s'agit d'une journée de plein air très attendue! N'oubliez pas d'apporter votre sourire, vous en aurez besoin!
Tarif : 28 $

MARDI 16 JUILLET - Croisière AML les Moussaillons (5-12 ans)
À bord du Cavalier Maxim, vous apprendrez comment devenir un parfait moussaillon. Sous le paysage du fleuve St-Laurent, les personnages du bateau vous feront rire durant tout le trajet.
Tarif : 23 $

MARDI 23 JUILLET

Perroquets en folie (3-7 ans)
Tout au long de votre visite, vous ferez connaissance avec les vedettes à plumes à la personnalité attachante qui feront de votre passage une sortie inoubliable.
Tarif : 14 $

Beach Club de Pointe-Calumet (8-12 ans)
Le beach club de Pointe-Calumet, c'est beaucoup plus qu'une plage. Venez vous amuser sur le trampoline aquatique et nos jeux gonflables géants. Soccer, pédalo et bien plus seront aussi au rendez-vous!
Tarif : 14 $

Par ici les SORTIES

MARDI 30 JUILLET

Intermiel (3-7 ans)
Venez découvrir le monde fascinant de l'abeille! Durant la visite, vous expérimenterez une ouverture de ruche avec un apiculteur dans un jardin enchanteur, vous découvrirez comment est fabriqué le miel, et vous en apprendrez plus sur les bienfaits des produits de l'abeille.
Tarif : 15 $

Centre Bell (8-12 ans)
Découvrez de vos propres yeux les sections inédites du Centre Bell, telles que l'amphithéâtre, la passerelle de presse, le salon des Anciens, l'entrée de la zamboni, le vestiaire des Canadiens et bien plus. Lors de cette visite, vous pourrez aussi en apprendre d'avantage sur l'histoire des Canadiens de Montréal avec le Temple de la renommée. Vous rendrez tous vos amis jaloux de cette visite unique!
Tarif : 25 $

MARDI 6 AOÛT - La Ronde (5 à 12 ans)
Tout le monde trouve son compte à La Ronde. Soyez prêts à rire un grand coup! Des plus hauts sommets aux aventures plus clémentes. Bref, une journée excitante pour ceux qui aiment les sensations fortes!
Tarif : 40 $

MARDI 13 AOÛT - Centre des sciences de Montréal (5-12 ans)
Vous cherchez une sortie amusante et éducative? Le Centre des sciences vous propose une vaste gamme d'activités pour petits et grands. Vivez des expériences uniques à saveur technologique et scientifique pour tous les goûts.
Tarif : 24 $

VENDREDI 16 AOÛT - Le grand coucher (5-12 ans)
Pour terminer l'été en beauté, les enfants sont invités à passer la nuit au camp! Plusieurs activités spéciales sont prévues, incluant un film en plein air. Les plus petits dormiront au Centre communautaire et les plus grands devront apporter leur tente. Une collation en soirée et le petit déjeuner sont inclus.
Tarif : 5 $

INSCRIPTION AU CAMP D'ÉTÉ ET AU SERVICE DE GARDE
DU 2 AVRIL AU 10 MAI 2013

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription aura lieu jusqu'au 10 mai 2013, en personne ou par la poste, au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0.

Vous devrez remettre un formulaire d'inscription pour chaque enfant, en indiquant le type de camp choisi et les sorties optionnelles sélectionnées. Il est possible d'effectuer le paiement en un versement par carte de crédit ou de débit, ou en deux versements par chèque : premier versement en date du 10 mai 2013 (paiement du camp d'été, du service de garde et du chandail additionnel, s'il y a lieu); deuxième versement en date du 31 mai 2013 (paiement des sorties choisies). Vous devrez présenter votre carte du citoyen valide et celle de votre enfant.

Horaire du Centre communautaire pour les inscriptions :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi, de 8 h 30 à 12 h
Mercredi 3 avril, de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi 6 avril, de 9 h à 12 h

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de membres d'une même famille résidant à la même adresse, une tarification au rabais s'applique.

FAMILLE		FAMILLE de 3 enfants et plus	
1er enfant	Tarif indiqué	1er enfant	Tarif indiqué
2e enfant	Tarif indiqué moins 15 $	2e enfant	Tarif indiqué moins 15 $
		3e enfant	Gratuité

Tarification applicable seulement sur l'inscription au camp d'été. Ne s'applique pas aux sorties ni au service de garde. Valide seulement pour les résidents.

ANNULATION DES ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas d'intempéries, les sorties peuvent être reportées à une date ultérieure ou annulées.

INSCRIPTION TARDIVE

À compter du 11 mai 2013, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS PAR LE PARTICIPANT

Toute demande doit être acheminée par écrit au plus tard le 21 juin 2013 pour obtenir un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne sera émis, sauf sur présentation d'un billet de médecin. Des frais d'administration de 15 $ par activité, par participant s'appliquent.

ORDRE DE PRIORITÉ

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne ou de la date inscrite sur le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi. La priorité sera accordée aux résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac jusqu'au 3 mai 2013.

NON-RÉSIDENTS

L'inscription des enfants aux activités du camp d'été est majorée de 100 % pour les non-résidents. De plus, la carte du citoyen non-résident, offerte au coût annuel de 25 $, est obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 145.

REÇUS D'IMPÔT

Prenez note que tous les reçus d'impôt (relevé 24) seront émis au nom du payeur. Le numéro d'assurance sociale de ce dernier est obligatoire (veuillez l'inscrire sur le formulaire d'inscription dans l'espace prévu à cet effet).

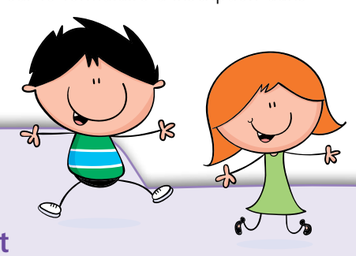

MINI CAMP
Du 19 au 23 août

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée pour les enfants de 5 à 12 ans qui souhaitent faire durer le plaisir. Des activités ludiques et amusantes sont au programme. Le nombre de places est limité; ne tardez pas!

Pour plus d'information, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 145.

Service de garde inclus, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Lieu : Pavillon Jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka

Semaine complète : 125 $ - À la journée : 30 $

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP D'ÉTÉ 2013

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(Complétez un formulaire par enfant)*

No de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____
Prénom et nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

RÉPONDANT

Prénom et nom du répondant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

CAMP D'ÉTÉ 3 ET 4 ANS : 105 $ ☐
Du lundi au jeudi De 8 h 30 à 16 h ☐

CAMP D'ÉTÉ 5 À 12 ANS : 165 $ ☐
Du lundi au vendredi De 8 h 30 à 16 h ☐

CAMP D'ÉTÉ - Accompagnement enfant ayant un handicap 430 $ ☐
Le service de garde n'est pas offert dans le cadre de ce programme

SERVICE DE GARDE : Matins : 75 $ ☐ Soirs : 75 $ ☐ Matins et soirs : 135 $ ☐

Il est prévu que mon enfant soit présent : *(cochez)*

Du 25 au 28 juin	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 2 au 5 juillet	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 8 au 12 juillet	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 15 au 19 juillet	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 22 au 26 juillet	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 29 juillet au 2 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 5 au 9 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Du 12 au 16 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐

SORTIES *(cochez)*

26 juin :	Sciences en folie	17 $	☐
3 juillet :	Astuce	23 $	☐
9 juillet :	Super Aqua Club	28 $	☐
16 juillet :	Croisière AML les Moussaillons	23 $	☐
23 juillet :	Perroquets en folie	14 $	☐
	Beach Club de Pointe-Calumet	14 $	☐
30 juillet :	Intermiel	15 $	☐
	Centre Bell	25 $	☐
6 août :	La Ronde	40 $	☐
13 août :	Centre des sciences de Montréal	24 $	☐
16 août :	Le grand coucher	5 $	☐

PARC DE RENCONTRE : _____

PLAGE MUNICIPALE (les jeudis) Gratuit ☐

MINI CAMP À LA SEMAINE : 125 $ À LA JOURNÉE : 130 $
Service de garde inclus

Lundi 19 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Mardi 20 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Mercredi 21 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Jeudi 22 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐
Vendredi 23 août	☐	Service de garde a.m. ☐	p.m. ☐

CHANDAIL

Enfant		*Adulte*	
Très petit	☐	Petit	☐
Petit	☐	Moyen	☐
Moyen	☐	Grand	☐
Grand	☐		

AUX FINS D'IMPÔT

Nom du payeur : _____ No d'assurance sociale : _____
Adresse : _____ No de carte du citoyen : _____

Signature du répondant : _____
Date : _____

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

FICHE DE L'ENFANT
CAMP D'ÉTÉ 2013

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(Complétez un formulaire par enfant)*

Prénom et nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

N° de la carte d'assurance-maladie de l'enfant : _____

Mon enfant désire, si possible être dans le même groupe que *_____ *(*des conditions s'appliquent).*

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉTAT DE SANTÉ

Maladies, conditions, particularité médicale ou malaises à signaler : _____

Votre enfant prend-il/elle des médicaments de façon régulière? oui ☐ non ☐

Si oui, donnez le nom du médicament et nommez le problème de santé pour lequel est administré : _____

Votre enfant a-t-il/elle des allergies connues ? oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Votre enfant sait-il/elle nager? oui ☐ non ☐

Y a-t-il/elle des restrictions quant au type et au degré d'activité physique auquel votre enfant peut participer? oui ☐ non ☐

Si oui, précisez : _____

COORDONNÉES DE TROIS PERSONNES, AUTRES QUE LE RÉPONDANT, À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

DÉPART DE L'ENFANT Votre enfant est-il/elle autorisé à partir seul? oui ☐ non ☐

Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone :_____

LIEU DE RENCONTRE DE L'ENFANT

École Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades ☐	Parc Clair-de-Lune, 333, 6e Avenue ☐	Parc Félix-Leclerc, 2965, chemin d'Oka ☐
Centre communautaire, 99, rue de la Mairie ☐	Parc de la Fraternité, rue Roger ☐	Parc Maurice-Binette, 60, 31e Avenue ☐
Parc Rolland-Laliberté, 25, 13e Avenue ☐	École des Lucioles, 320, rue de Sève ☐	Plage municipale, 80, 43e Avenue ☐

DÉCLARATION

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à assurer le transport de mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin désigné par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie, et l'hospitalisation. Je reconnais également qu'en cas d'urgence, le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger, ou son intégrité menacée, et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile.

J'autorise également le camp à utiliser ou à permettre l'utilisation, à des fins publicitaires (dans les brochures, revues, journaux, Internet ou autre outil de communication), de matériel photographique ou cinématographique dans lequel apparaît mon enfant et qui a été réalisé durant son séjour au camp. Tout matériel utilisé demeurera la propriété du camp.

Signature du répondant : _____

Date : _____

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

FORMULAIRE
PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Téléphone: _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de naissance : _____ Âge au 25 juin 2013 : _____

TAILLE DU CHANDAIL

petit ☐ moyen ☐ grand ☐ très grand ☐

- N'oublie pas de joindre ton curriculum vitae au formulaire.
- Toutes tes expériences bénévoles, extra scolaires et sportives peuvent être décrites sur ce document, n'hésite pas à t'en servir!

Qu'est-ce qui te motive à poser ta candidature pour être Apprenti-moniteur cet été? _____

Quelles sont tes expériences avec les enfants? _____

Quels sont tes intérêts et tes passe-temps? _____

Comment t'impliques-tu à l'école et dans ta communauté? _____

* Tous les candidats retenus au programme Apprenti-moniteur pourront s'impliquer bénévolement au camp d'été selon leurs disponibilités entre le 25 juin et le 16 août 2013. Les disponibilités seront demandées lors de la journée d'entrevue.

Prénom et nom du candidat : _____

Signature : _____ Date : _____

Prénom et nom du répondant : _____

Signature : _____ Date : _____

Rappel : tu dois être âgé entre 14 et 15 ans au début du camp le 25 juin 2013.
La date de l'entrevue sera donnée lors de l'appel des candidats sélectionnés.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 24 MAI 2013

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

Tu es âgé de 14 ou 15 ans? Tu veux acquérir de l'expérience?

Tu es dynamique, motivé, responsable et tu adores les enfants? Le programme Apprenti-moniteur s'adresse à toi! Tu auras la chance d'être encadré par des moniteurs d'expérience et compétents, qui partageront leurs trucs du métier! De plus, tu recevras une formation de base en animation. Le programme Apprenti-moniteur est un défi stimulant, qui te permettra de vivre une belle expérience et même, éventuellement, de devenir, toi aussi, un moniteur!

La sélection des candidats sera faite à la suite de la réception des documents, et seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue. Il s'agit d'une expérience bénévole, et les places sont limitées.

Comment soumettre ta candidature?
- Remplis le formulaire du programme Apprenti-moniteur (page 15 de ce bulletin);
- joins ton curriculum vitæ, avec toutes les expériences et activités pertinentes;
- envoie ces documents avant le vendredi 24 mai 2013, par courriel ou par la poste, ou viens les porter en personne.

Coordonnées :
Programme Apprenti-moniteur
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Renseignements : 450 472-7310, poste 149

DÉFI SANTÉ 5-30 ÉQUILIBRE

En tant que municipalité participante du projet Municipalités et familles ensemble pour des enfants en santé, en collaboration avec le Défi Santé, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac félicite tous les citoyennes et citoyens pour leur engagement, ainsi que pour leur rôle déterminant dans la promotion de saines habitudes de vie. Plus de 387 citoyens âgés de 4 ans et plus se sont inscrits au projet Défi Santé 5-30 Équilibre.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage la population à manger des aliments sains et à être physiquement active. Elle invite d'ailleurs les Marthelacquoises et les Marthelacquois à utiliser les équipements sportifs et de plein air qui leur sont offerts dans les différents parcs ou à participer à une activité physique offerte par le Service des loisirs et de la vie communautaire.

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS DE LOISIR

Le Service des loisirs et de la vie communautaire travaille déjà à la préparation de la programmation de l'automne 2013. Si vous avez des suggestions d'activités, nous vous invitons à nous les faire connaître. Il nous fera plaisir de vérifier s'il est possible de les ajouter à notre programmation.

Pour nous faire connaître vos idées par courriel, écrivez à Mme Jacynthe Dubé, à l'adresse : j.dube@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, ou par la poste, à : Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, (Québec), J0N 1P0.

DÉFI ZUMBA

Dans le cadre du Défi Santé 5-30 Équilibre, le 6 mars dernier, le Service des loisirs et de la vie communautaire invitait la population marthelacquoise à participer à son tout premier Défi Zumba.

Notre objectif, visant à rassembler le plus de citoyens possible pour célébrer les bienfaits de l'activité physique, fut largement atteint, alors que 57 personnes motivées bougeaient sur des rythmes des plus entraînants, au plus grand bonheur de notre entraîneuse, Christiane Trahan. Un succès à répéter en 2014.

LOCATION DE SALLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Le Centre communautaire (99, rue de la Mairie) et le Pavillon jeunesse Optimiste (3014, chemin d'Oka) offrent des salles en location pour vos événements privés. Pour connaître la disponibilité des salles et les tarifs de location, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 145.

ACTIVITÉS AQUATIQUES PRINTEMPS 2013

Une variété de cours d'apprentissage de la nage sont offerts aux bébés de 12 mois et plus, aux enfants, aux adolescents et aux adultes, de même qu'une formation en sauvetage, des cours de perfectionnement et des activités aquatiques de conditionnement physique. Consultez la programmation pour connaître les activités et les cours proposés à la session de l'hiver 2013.

Inscription par Internet

Résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, vous pouvez vous inscrire aux activités aquatiques à compter de 6 h 01, le mardi 19 mars. Pour ce faire, rendez-vous au www.ville.sainteustache.qc.ca, le site Internet de la Ville de Saint-Eustache. Vous devez avoir votre carte du citoyen en main et avoir déjà consulté la programmation des cours.

Le personnel du Service des loisirs et de la vie communautaire se fera un plaisir de vous aider à compléter les étapes du processus d'inscription et de répondre à vos questions.

Téléphonez au 450 472-7310, poste 145, si vous avez besoin d'assistance.

Inscription en personne

Les personnes qui ne s'inscriront pas par Internet pourront le faire en personne, à partir du mercredi 20 mars à 8 h 30, au Service du sport et du plein air de la Ville de Saint-Eustache (Complexe aquatique Saint-Eustache, 230, boulevard Arthur-Sauvé, 450 974-5111).

Liste d'attente

Vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente lorsqu'un cours affiche complet. Assurez-vous que votre nom figure déjà sur la liste d'attente lors de votre transaction par Internet. Autrement, communiquez avec le Service du sport et du plein air de la Ville de Saint-Eustache. Notez que tous les gens en attente se feront proposer une nouvelle plage horaire.

Pour connaître les heures des bains libres : 450 974-5121 ou www.ville.saint-eustache.qc.ca.

ACTIVITÉS OFFERTES PAR EXCEL GYM

Les cours de gymnastique artistique, gymnastique au sol pour garçons et de cheerleading offerts par Excel Gym débuteront les 5 et 6 avril prochains. Vous pouvez vous inscrire en ligne, sur le site Internet de Excel Gym à l'adresse : www.excelgym-zodiak.ca, ou en téléphonant à Julie Bernier, au 450 623-2987, pour vous renseigner concernant les horaires et les programmes des cours.

Les coûts pour la gymnastique artistique (au sol et au appareils, barres, poutre, trampoline, etc.) varient entre 85 $ et 100 $ pour la session et s'adresse aux jeunes à partir de 4 ans, jusqu'à 12 ans.

La carte du citoyen est requise. Le costume du club est obligatoire et il est aux frais des participantes et des participants. Le spectacle annuel aura lieu au début du mois de mai; des frais supplémentaires de 25 $ comprennent le coût de location des costumes.

AGENDA DES ORGANISMES

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Nous désirons souligner les efforts de tous les bénévoles actifs dans les diverses associations et œuvres caritatives de notre territoire. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur dévouement indéfectible. C'est pourquoi une soirée en leur honneur aura lieu le vendredi 26 avril prochain, sous le thème « Partout pour tous ».

En plus d'un excellent souper, il y aura de l'animation et de la danse; notre dynamique DJ choisira les pièces musicales les plus enlevantes pour vous donner le goût de danser. Et pour couronner le tout, cette année, un invité surprise dont la présence vous enchantera! Bref, un événement qui se veut joyeux et chaleureux.

Vous êtes Marthelacquoise ou Marthelacquois et vous vous impliquez régulièrement à titre de bénévole auprès d'un organisme reconnu par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac? Si vous n'avez pas reçu votre invitation, communiquez avec la personne responsable de l'organisme en question pour qu'elle s'assure que votre nom figure sur la liste des bénévoles et qu'elle nous avise afin que nous vous fassions parvenir votre carton!

Au nom des membres du conseil, des organismes et des citoyens qui bénéficient de votre générosité, et en mon nom personnel, je vous dis merci pour votre contribution au mieux-être de notre communauté.

Me Sonia Paulus, mairesse

VIVEZ L'EXPÉRIENCE D'OTTAWA À BORD DU NAVIRE EMPRESS OF OTTAWA AVEC LE CLUB DE L'ÂGE D'OR!

Le Club de l'âge d'or de Sainte-Marthe-sur-le-Lac organise une croisière et une visite dans la région d'Ottawa à bord du majestueux « Empress of Ottawa », le mercredi 29 mai prochain. Le billet, au coût de 169 $ comprend le transport à bord d'un autocar de luxe, un dîner au Buffet des continents à Hull, un souper au château Montebello, la croisière, une visite du casino de Hull et du Château Montebello, le service et les taxes.

Cette croisière vous permettra de découvrir les édifices du Parlement, la cour Suprême du Canada, la Pointe Nepean, le Musée canadien des civilisations, le Musée des Beaux-arts du Canada, les chutes Rideau, la résidence du premier ministre, et bien plus encore!

Vous êtes intéressés? Communiquez sans tarder avec M. Armand St-Hilaire, au 450 974-9675. Un dépôt de 20 $ par personne sera demandé pour réserver votre place.

LA POPOTE ROULANTE

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, La popote roulante est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offerts à domicile aux personnes âgées de 55 ans et plus ou en perte d'autonomie. Ces repas à prix modique sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et vendredis. Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison.

Les repas, qui comprennent une soupe, un mets principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût d'un repas est de 6 $.

Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :

- être une personne âgée ou une personne en perte d'autonomie;
- avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;
- avoir peu de soutien de votre entourage ou en être privé.

Les demandes doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à M. Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029.

DANSE DE L'AMITIÉ

Danse de l'amitié organise une répétition de danse en ligne et sociale au Centre communautaire (99, rue de la Mairie), qui se tiendra le samedi 13 avril prochain. Les portes ouvriront à 19 h et la danse débutera à 19 h 30, pour se terminer à 23 h. Les billets seront vendus sur place. La carte de citoyen n'est pas obligatoire pour participer aux soirées du samedi. Nous vous invitons à venir danser dans une ambiance des plus agréables!

Pour clore la session, nous organisons un souper suivi d'une soirée de danse en ligne et danse sociale, le samedi 4 mai 2013. Les portes ouvriront à 17 h, et le souper sera servi dès 18 h. Vous pouvez vous procurer vos billets dès le mois d'avril. Aucun billet ne sera vendu sur place. Pour réservation, communiquez avec Diane, au 450 491-0212.

Ces soirées seront animées par notre professeure Diane Degré et son équipe. Les gens sont de plus en plus nombreux à participer à nos danses en ligne pour garder la forme et la santé!

Pour renseignements :
Jean-Claude, au 450 473-8247 ou Louise, au 450 623-0241.

BINGO AMICAL ENTRE AÎNÉS

Tous les mardis, de 13 h à 16 h, les loisirs de l'Office municipal d'habitation (OMH) et la Villa du bonheur (3115, rue Sainte-Madeleine), vous offrent la possibilité de fraterniser, tout en jouant au bingo.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec Nicole Larose, au 450 473-1390. Bienvenue à tous!

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières Sainte-Marthe-sur-le-Lac tiendra sa soirée de quilles annuelle, le samedi 13 avril prochain, à 19 h 30, à la Salle de quilles de la Place Saint-Eustache (367, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache).

Le coût de participation est de 12 $ pour les adultes et de 6 $ pour les enfants de 12 ans et moins. Vous pouvez réserver votre place jusqu'au 6 avril prochain.

Des prix de présence seront également décernés. Les profits de cette activité seront versés à la Fondation OLO, qui permet aux femmes enceintes à faible revenu de recevoir un œuf, une orange et du lait tous les jours.

Pour de l'information, contactez Claire Gagnon, au 450 491-2850, ou Ginette Lalonde, au 450 472-7454.

DANSE EN CŒUR

Déterminé à égayer les cœurs des amateurs de danse en ligne en leur offrant des soirées formidables, Danse en cœur a le plaisir de vous faire part des prochaines activités au programme. Participez à nos cours et à nos soirées; vous aurez ainsi l'occasion de bouger, de danser et de faire connaissance avec notre équipe dynamique, le tout dans une ambiance des plus conviviales. Les activités auront lieu au Centre communautaire (99, rue de la Mairie).

Notre souper de fin de session aura lieu le 27 avril 2013. Les billets pour cette soirée sont disponibles depuis le 1er mars. Réservez sans tarder, puisque les places sont limitées!

La saison hivernale prendra fin le 1er mai 2013. Les pratiques de la saison estivale auront lieu comme d'habitude.

La carte de citoyen n'est pas obligatoire pour participer aux soirées et au souper. Les billets pour les soirées sont vendus sur place, alors que ceux pour le souper ne sont disponibles que sur réservation.

Tous les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.

Pour renseignements, vous pouvez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 (en soirée), ou Colette Lecompte, au 450 491-5774 (en soirée). Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

Le Carrefour Péri-naissance et familial offre aux familles marthe-lacquoises des services et activités ponctuelles en périnatalité et petite enfance. Les bébés peuvent accompagner les parents dans toutes les activités. Vous pouvez vous inscrire en tout temps.

HALTE-GARDERIE – 0 à 6 ans - Places disponibles!
Ouvert du lundi au vendredi
Demi-journées ou journées complètes

PRÉNATAL ET POUPONS

- Rencontres prénatales (français ou anglais)
- Ateliers de danse pré et postnatale (exercice, baladi, sexy)
- Bébé s'éveille
- Cuisines collectives (régulière et pour personnes ayant des allergies)
- Cuisine pour bébé
- Familles en action (poussette)
- Je bouge avec bébé
- Massage pour bébé (0-6 mois)
- RCR/premiers soins poupons
- Soigner avec le gros bons sens
- Yoga (pré et postnatal)
- Zumba

ENFANTS (2 ANS+)

- Explo-danse (3 à 8 ans)
- Atelier préscolaire « Les Petits Apprend-Tout » (3 à 5 ans)
- Petits-Cuistots (4 à 6 ans) (parent/enfant)
- Éveil aux sons et à la musique (2 à 4 ans) (parent/enfant)
- Je bouge avec papa (2 à 12 ans) (papa/enfant)

Renseignements et coûts : 450 472-2555
ou www.carrefourperinaissance.org.

Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes

Prenez note que le service de vaccination des bébés n'est plus offert dans la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis le 21 mars dernier, mais sera désormais offert au CLSC Jean Olivier Chénier, situé au 29, chemin d'Oka, à Saint-Eustache.

CIT LAURENTIDES
Des nouvelles de votre réseau de transport en commun!

À vos vélos! Le 15 avril, c'est le retour du Vélo-Bus!

Saviez-vous que le CIT Laurentides vous offre la possibilité de combiner vélo et autobus? C'est gratuit! Vous n'avez qu'à payer votre passage habituel pour monter à bord.

Le service est offert sur toutes nos lignes d'autobus (limite de deux vélos à la fois). Vous pouvez embarquer ou débarquer à n'importe quel arrêt de notre réseau. Aucune réservation n'est nécessaire.

Profitez de ce service du 15 avril au 31 août jusqu'à 21 h 30, et du 1er septembre au 31 octobre jusqu'à 19 h 30.

Des questions? Des commentaires?

Centre d'appels : 450 430-7873

Site Internet : www.citl.qc.ca

Séance d'information du CLD

Le CLD de la MRC de Deux-Montagnes est fier de vous convier à sa séance d'information en démarrage d'entreprise.

Elle vous permet de vous informer sur les étapes importantes du démarrage et du financement de votre entreprise. Elle vous renseigne également sur les services offerts aux entrepreneurs, et fait office de premier rendez-vous pour ceux qui pourraient s'avérer admissibles à un de nos fonds.

Prochaine séance : mercredi 24 avril 2013 de 9 h à 12 h, au 1, place de la Gare, Salon des Bâtisseurs (#304), Saint-Eustache.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : clddm.com
Courriel : info@clddm.com
Téléphone : 450 472-1502, poste 221

SÉCURITÉ INCENDIE

PRÉVENTION ET MESURES D'URGENCE

Seriez-vous prêt à affronter une situation d'urgence? Les membres de votre famille seraient-ils en mesure de faire face à l'impensable? Le fait d'être pris au dépourvu contribue souvent au stress. De plus, il aggrave souvent une situation déjà difficile.

Pour que vous soyez prêt à réagir en cas d'urgence, nous vous suggérons de préparer une trousse d'urgence facilement accessible et d'établir un plan d'urgence avec les membres de votre famille.

Dresser une liste détaillée qui vous permettra de mieux prévoir et de vous équiper pour affronter les situations d'urgence. Songez aux besoins particuliers des membres de votre famille.

Ajoutez tout ce qui vous paraît nécessaire. Par exemple :

- Une trousse de premiers soins complète;
- vos médicaments habituels et ordonnances;
- des lampes de poche et une radio portative à piles, et bien sûr des piles de rechange;
- des bougies, avec des allumettes ou un briquet;
- jeu de clés supplémentaires pour la voiture et la maison;
- documents importants (pièces d'identité, passeports, cartes d'assurance maladie, cartes de guichet automatique, cartes de crédit, polices d'assurance habitation et automobile, etc.);
- des provisions (nourriture et eau embouteillée);
- des vêtements et des chaussures de rechange;
- des couvertures ou des sacs de couchage pour tous les membres de la famille;
- vos articles d'hygiène personnelle;
- des divertissements (livres, jeux de cartes, etc.);
- du matériel pour communiquer (sifflet pour attirer l'attention, du papier, des crayons);
- une liste de numéros de téléphone (écoles, garderie, parents, etc.);
- de l'argent de poche, avec de la monnaie pour téléphoner.

Prévoyez également le matériel spécifique requis :

- Si vous avez des bébés et de jeunes enfants (couches, biberons, objets personnels précieux, etc.);
- pour les adolescents, si leur I-Pod ou autre appareil habituel n'est pas fonctionnel, un baladeur, des écouteurs, des jeux portatifs, papiers et crayons;
- pour les personnes âgées (ordonnances, y compris celles pour les lunettes, numéro de téléphone du médecin traitant, etc.);
- si vous avez un animal de compagnie (cage, jouet préféré, nourriture, médicaments, laisse et collier, plaque d'identification, litière et/ou sac pour recueillir les excréments).

Résidences : Formation du personnel et information aux résidents

Dans une résidence de personnes âgées, il est important de revoir régulièrement les procédures mises en place pour assurer la sécurité des résidents et du personnel.

Le personnel dirigeant a la responsabilité de s'assurer que les procédures en matière de sécurité et incendie soient périodiquement mises à jour et révisées avec le personnel, et qu'un programme de formation soit mis en place afin que l'information soit transmise sur une base régulière, particulièrement celle portant sur les procédures à suivre lors d'un sinistre. Il est également important de faire connaître ces procédures aux résidents, entre autres, par l'entremise de consignes rédigées à leur intention.

Ainsi, les gestionnaires doivent veiller à ce que tous les employés possèdent les connaissances requises en matière de sécurité et incendie. Pour ce faire, ils sont invités à tenir une séance d'information portant, entre autres, sur les sujets suivants :

- Les tâches à réaliser pour assurer l'évacuation des résidents, pour la personne responsable du bâtiment et pour chacun des autres employés, selon le moment de la journée;
- les contraintes imposées par les limitations à la capacité d'évacuation de certains résidents et certaines mesures temporaires prises pour les atténuer;
- le fonctionnement du système d'alarme incendie;
- l'emplacement et le fonctionnement de toutes les issues de secours;
- la vérification de l'état des panneaux de sortie qui doivent tous être fonctionnels;
- l'utilisation des extincteurs portatifs;
- la vérification des avertisseurs de fumée et/ou de monoxyde de carbone, qui doivent tous être fonctionnels.

Si vous avez des questions, ou si vous avez besoin d'assistance dans l'élaboration de votre plan d'urgence, n'hésitez surtout pas à contacter le Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac, au 450 473-2730.

SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, notez le numéro inscrit dans le rectangle noir, et rapportez l'information au 450 623-5798, poste 111, ou envoyez un courriel à : info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

RÉCUPÉRATION

Vous pouvez déposer vos téléphones cellulaires usagés et cartouches d'encre dans des contenants identifiés à Mira, au garage municipal et au centre communautaire. De plus, vous retrouverez dans les édifices municipaux un récupérateur pour les piles usées.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

À l'approche du printemps, plusieurs sont tentés de donner un coup de main à Dame Nature et d'enlever toute trace de neige sur leur propriété, en la pelletant dans la rue. Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer sur la voie publique la neige ou la glace provenant des cours ou entrées privées.

RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement, vous devez en aviser le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire avant le 1er mai 2013, en téléphonant au 450 623-5798, poste 111, ou envoyez un courriel à :

info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent disposer de gros rebuts tels les petits meubles, matelas, sacs en surplus, et autres menus objets en les déposant en bordure de leur propriété la veille ou avant 7 h le jour de la collecte des gros rebuts.

Cette collecte est effectuée le troisième mercredi de chaque mois et le premier lundi du mois, en période estivale, soit de mai à octobre, puisqu'une seconde collecte a été ajoutée.

Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes et ne peuvent être déposés dans les bacs.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts (gazon, résidus de jardinage et feuilles seulement) aura lieu tous les lundis, du 29 avril au 14 octobre inclusivement. Nous vous demandons de placer vos résidus verts dans des sacs à ordures de couleur orange ou transparents, et de les placer en bordure de la rue après 19 h la veille, et avant 7 heures le jour de la collecte.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en allant les porter au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, moyennant des frais de 30 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds x 8 pieds; ces frais sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place. Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, le béton, l'asphalte, les amas de terre et les produits toxiques sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30, et de 13 h à 16 h.

Le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30.

Également ouvert un samedi sur deux, de 9 h à 12 h à compter du mois de mai, soit les 11 et 25 mai, les 8 et 22 juin, les 6 et 20 juillet, ainsi que les 3, 17 et 31 août 2013.

SERVICE DE L'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le printemps arrive à grands pas… Vous prévoyez profiter des beaux jours pour rénover, agrandir, faire un ajout à votre propriété ou encore installer une piscine ou un cabanon? N'oubliez pas que la majorité des travaux nécessitent un permis. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme. Les inspecteurs des bâtiments pourront vous renseigner sur la réglementation en vigueur et sur les documents à fournir, ce qui facilitera le traitement de votre demande.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120, ou écrivez-nous un courriel à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ABRIS TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris d'automobile temporaires devront être retirés au complet (toile et structure) au plus tard le 15 avril prochain.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans d'abord vous procurer un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Vous pourriez être passible d'une amende minimale de 500 $, qui pourrait atteindre jusqu'à 5 000 $.

Il va sans dire qu'il est interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain qui appartient à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Cabinet de la mairesse :	**poste 144**
Direction générale :	**poste 144**
Service du greffe :	**poste 211**
Service des communications et relations avec les citoyens :	**poste 109**
Service de l'urbanisme :	**poste 120**
Service des taxes :	**poste 100**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 974-7111**

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des loisirs et de la vie communautaire :	**poste 145**
Service des arts et de la culture :	**poste 145**
Chalet du parc municipal :	**450 623-8858**

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 623-5798**
POLICE RÉGIONALE	**450 473-4686**
SERVICE DES INCENDIES	**450 473-2730**
URGENCES	**911**

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

PROCHAINE PARUTION : JUIN 2013

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Diane Lajoie, responsable des communications, à l'adresse d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le 20 avril 2013.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Diane Lajoie

Mise en page, révision des textes et infographie
Créations Gamma

Impression
Imprimerie BL litho Inc.

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 500 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac